

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 24201005600073	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN
---	--

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M43 (1)

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

BUDGET : 04 BUDGET DES TRANSPORTS (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau(1) du chapitre pour la section d'investissement.
- Sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (3).

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	83 541.00	50 442.93
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		33 098.07
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		83 541.00	83 541.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	311 255.00	-296 145.67
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 071 714.10	300 000.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		1 379 114.77
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 382 969.10	1 382 969.10

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 466 510.10	1 466 510.10
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 097 000.00		-55 000.00		1 042 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	896 931.00				896 931.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 000.00				5 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 800.00				35 800.00
	Total des dépenses de gestion des services	2 034 731.00		-55 000.00		1 979 731.00
66	CHARGES FINANCIERES	66 000.00				66 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 280 000.00		154 000.00		7 434 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	9 380 731.00		99 000.00		9 479 731.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)	921 879.00		-15 459.00		906 420.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	921 879.00		-15 459.00		906 420.00
	TOTAL	10 302 610.00		83 541.00		10 386 151.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

10 386 151.00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (7)	8 320 000.00				8 320 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 813 581.00		50 442.93		1 864 023.93
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	10 133 581.00		50 442.93		10 184 023.93
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	10 133 581.00		50 442.93		10 184 023.93
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)	169 029.00				169 029.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	169 029.00				169 029.00
	TOTAL	10 302 610.00		50 442.93		10 353 052.93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

10 386 151.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	737 391.00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	169 000.00	27 137.40			196 137.40
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 953 000.00	876 975.20	1 000.00		2 830 975.20
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000.00	167 601.50			267 601.50
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 222 000.00	1 071 714.10	1 000.00		3 294 714.10
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			300 000.00		300 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	240 000.00				240 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	240 000.00		300 000.00		540 000.00
4581	Total des op. pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 462 000.00	1 071 714.10	301 000.00		3 834 714.10
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	169 029.00				169 029.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			10 255.00		10 255.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	169 029.00		10 255.00		179 284.00
	TOTAL	2 631 029.00	1 071 714.10	311 255.00		4 013 998.10

0	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
	4 013 998.10

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		300 000.00			300 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 372 376.00		-290 941.67		1 081 434.33
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	1 372 376.00	300 000.00	-290 941.67		1 381 434.33
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	336 774.00				336 774.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	336 774.00				336 774.00
4582	Total des op. pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 709 150.00	300 000.00	-290 941.67		1 718 208.33
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	921 879.00		-15 459.00		906 420.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)			10 255.00		10 255.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	921 879.00		-5 204.00		916 675.00
	TOTAL	2 631 029.00	300 000.00	-296 145.67		2 634 883.33

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	1 379 114.77
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
	4 013 998.10

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	737 391.00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-55 000.00		-55 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses d'exploitation - Total	-55 000.00		-55 000.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	-55 000.00
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Total des opérations d'équipement			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total			

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	
---	---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total			
				+
				33 098.07
				=
				TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES
				33 098.07

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Recettes d'investissement - Total			
				+
				1 379 114.77
				+
				R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
				1 379 114.77
				+
				AFFECTATION AUX COMPTES 106
				=
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
				1 379 114.77

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	1 097 000.00	-55 000.00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	20 000.00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	7 000.00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	30 000.00	10 000.00	
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	50 000.00		
617	Etudes et recherches	800 000.00	-80 000.00	
618	DIVERS	10 000.00		
6228	DIVERS	150 000.00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	5 000.00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)		15 000.00	
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	25 000.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	896 931.00		
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	166 034.00		
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	4 426.00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	2 012.00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	10 280.00		
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS	309 235.00		
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	16 301.00		
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	103 651.00		
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	92 994.00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	82 752.00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	103 336.00		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	5 910.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)	5 000.00		
739	RESTITUTION DE LA TAXE VERSEMENT TRANSPORT	5 000.00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 800.00		
6531	INDEMNITES ELUS	35 800.00		
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		2 034 731.00	-55 000.00	
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	66 000.00		
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	66 000.00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	7 280 000.00	154 000.00	
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	7 280 000.00	154 000.00	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		9 380 731.00	99 000.00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (11)(12)	921 879.00	-15 459.00	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	921 879.00	-15 459.00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		921 879.00	-15 459.00	
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		921 879.00	-15 459.00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 302 610.00	83 541.00	

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	83 541.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES (6)	8 320 000.00		
734	VERSEMENT DE TRANSPORT	8 320 000.00		
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 813 581.00	50 442.93	
7475	SUBVENTION EXPLOITATION GROUPEMENT DE COLLECTIVITES	1 813 581.00	50 442.93	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	10 133 581.00	50 442.93	
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	10 133 581.00	50 442.93	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (8)(9)	169 029.00		
777	QUOTE PART SUB. INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	169 029.00		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		169 029.00		

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 302 610.00	50 442.93	
--	----------------------	------------------	--

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	33 098.07
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	83 541.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	169 000.00		
2031	FRAIS ETUDES	167 000.00		
2033	FRAIS INSERTION	2 000.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 953 000.00	1 000.00	
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	1 600 000.00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	353 000.00	1 000.00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	100 000.00		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	100 000.00		
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	2 222 000.00	1 000.00	

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		300 000.00	
1318	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		300 000.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	240 000.00		
1641	EMPRUNTS EN EURO	240 000.00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	240 000.00	300 000.00	

	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 462 000.00	301 000.00	
--	-----------------------------------	---------------------	-------------------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)	169 029.00		
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>169 029.00</i>		
13911	SUBVENTIONS EQUIPEMENT ETAT	43 280.00		
13912	SUBVENTIONS EQUIPEMENT REGIONS	83 927.00		
13913	SUBVENTIONS EQUIPEMENT DEPARTEMENT	16 318.00		
13917	SUBVENTIONS EQUIPEMENT EUROPE	25 504.00		
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)		10 255.00	
2313	CONSTRUCTIONS		5 395.00	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		4 860.00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		169 029.00	10 255.00	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 631 029.00	311 255.00	
--	---------------------	-------------------	--

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 071 714.10
-----------------------------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 382 969.10
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 372 376.00	-290 941.67	
1641	EMPRUNTS EN EURO	1 372 376.00	-290 941.67	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	1 372 376.00	-290 941.67	

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	336 774.00		
10222	FCTVA	336 774.00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières	336 774.00		

	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 709 150.00	-290 941.67	
--	-----------------------------------	---------------------	--------------------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	921 879.00	-15 459.00	
28128	AUTRES TERRAINS	48 255.00	5 696.00	
28138	AMORTISSEMENT AUTRES CONSTRUCTIONS	3 379.00		
28157	AMORT AMENAGEMENT AGENCT MATERIEL ET OUTILAGE INDUSTRIEL	194 253.00	13 747.00	
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	538 062.00	15 092.00	
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	137 930.00	-52 476.00	
28248	Autres constructions		2 482.00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		921 879.00	-15 459.00	

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)		10 255.00	
2031	FRAIS ETUDE		5 395.00	
2033	FRAIS INSERTION		4 860.00	

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		921 879.00	-5 204.00	
-----------------------------------	--	-------------------	------------------	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 631 029.00	-296 145.67	
---	--	---------------------	--------------------	--

			+	
RESTES A REALISER N-1 (9)				300 000.00

			+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				1 379 114.77

			=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 382 969.10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B				
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				
020	Dépenses imprévues			

Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 196 015.48		1 196 015.48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b				
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)				
021	Virement de la section d'exploitation			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R106(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles		1 622 075.63			1 622 075.63

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	1 196 015.48
Ressources propres disponibles (VIII)	1 622 075.63
Solde (IX = VIII-IV)(5)	426 060.15

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

